

JOURNÉE D'ÉTUDE DU RÉSEAU DES MASTERS MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ (RÉMMOS)

AVEC LE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION DE RECHERCHE EN
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ - ARAMOS

JEUDI 3 DÉCEMBRE 2026

IAE CLERMONT AUVERGNE
CLERMONT-FERRAND

Visio et Présentiel



Appel à soumission

Prix du meilleur mémoire 2026 - 7ème édition

11 boulevard Charles de Gaulle
63000 Clermont-Ferrand
(arrêt de tram : Bibliothèque Hôtel-Dieu)



LE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX ET DE SANTÉ : ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Les organisations sanitaires, sociales et médico-sociales se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. D'un côté, des modes d'organisation et de gouvernance hérités d'une longue histoire institutionnelle, fondés sur des logiques hiérarchiques, des métiers et statuts bien établis et des cultures professionnelles fortement ancrées. De l'autre, des transformations accélérées : numérisation des pratiques et des parcours, intelligence artificielle (IA) et outils d'aide à la décision, nouvelles formes de coopération territoriale (GHT, dispositifs d'appui à la coordination, plateformes), évolutions des modes de financement, attentes croissantes des usagers et de leurs familles en matière de personnalisation et de participation.

Ces innovations, qu'elles soient organisationnelles, managériales, technologiques ou sociales, ne s'imposent pas sur un terrain vierge. Elles viennent percuter des habitudes de travail, des répartitions de pouvoir, des identités professionnelles et des valeurs de service public ou d'engagement associatif qui structurent depuis longtemps le secteur. Le défi pour les responsables (directions d'établissement, cadres de santé, cadres socio-éducatifs, chefs de pôle, chargés de projet...) est donc moins de choisir entre tradition et innovation que d'articuler les deux : s'appuyer sur ce que les organisations ont de solide et de légitime tout en créant les conditions d'une transformation acceptée, comprise et utile aux équipes comme aux personnes accompagnées.

Cette exigence soulève des questions vives : comment analyser finement les caractéristiques organisationnelles, culturelles et humaines d'un établissement avant d'y déployer un nouvel outil ou une nouvelle méthode ? Comment éviter la transposition mécanique de modèles génériques de gestion et privilégier des démarches construites avec et pour les acteurs de terrain ? Comment concilier les impératifs de performance, de qualité et de sécurité avec le respect des temporalités propres au soin et à l'accompagnement ? Comment s'appuyer sur les savoir-faire traditionnels et l'expérience accumulée par les équipes pour construire des solutions de gestion réellement adaptées ?

Les étudiantes et les étudiants des masters management des organisations de santé, en formation initiale ou en formation continue, sont aux premières loges de ces tensions et de ces dynamiques de changement, qu'ils et elles observent, accompagnent ou impulsent dans leurs structures. Leurs mémoires de recherche visent à analyser ces transformations à l'œuvre, à en saisir les conditions de réussite et les points de vigilance, et à produire des connaissances utiles pour leur organisation, leurs pairs et, plus largement, pour la communauté scientifique.

Dans cette optique de valorisation des connaissances produites, le prix du meilleur mémoire du RéMMOS (Réseau des Masters Management des Organisations de Santé), avec le soutien de l'ARAMOS (Association de Recherche Appliquée en Management des Organisations de Santé), permet aux étudiantes et étudiants qui se sont illustrés par la qualité de leurs travaux de concourir, d'une part, pour être distingués et, d'autre part, pour envisager une valorisation de leur travail (démarche de publication professionnelle ou académique).

QUELS CHAMPS D'ANALYSE SONT CONCERNÉS PAR CET APPEL À SOUMISSION ?

Tous les thèmes de management et de gestion relevant du secteur sanitaire, social et médico-social sont concernés par cet appel à soumission et notamment les questions des innovations en santé (sociales, techniques et organisationnelles), celles des transformations des organisations et modèles (accompagnement du changement, nouveaux modèles de soins, management de la qualité, management de projet...) et celles des responsabilités sociales et environnementales (santé au travail, gestion durable).



QUI PEUT CANDIDATER ?

Les diplômés de masters 2 (ou diplôme équivalent) spécialisés dans le management des organisations de santé, délivrés par les Universités, l'EHESP et les Écoles de Commerce et ayant obtenu la mention Très bien à leur mémoire (note de 16 et plus) en 2026.

À NOTER :

- Une seule candidature par diplôme pourra concourir au prix Aramos.
- Un mémoire ne peut candidater qu'une fois au prix.
- Trois prix seront décernés : Prix du meilleur mémoire Aramos et deux accessits (Prix IAE Clermont Auvergne et Prix CHU Clermont Ferrand)

COMITÉ D'ORGANISATION

Laurent Mériade (IAE Clermont Auvergne), Nathalie Cheminat & Patricia Giraud (IFCS Clermont Ferrand), les étudiantes et étudiants du Master 2 Management des Organisations Médico-Sociales et de Santé (MOMS) de l'IAE Clermont Auvergne en partenariat avec l'IFCS du CHU de Clermont Ferrand.



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Inès Abid-Hammami, Laurent Azoult-Chagnault, Christophe Baret, Annie Bartoli, Christel Beaucourt, Nabil Bikourane, Christelle Bruyère, Anne Buttard, Jean-baptiste Capgras, Marie-Eve Carcassonne, David Causse, Monique Combes-Joret, Paula Cristofalo, Sandrine Cueille, Laurence Durat, Ariel Eggrickx, Djamila Elidrissi, Arnaud Eve, Ingrid Fasshauer, Widiane Ferchakhi, Isabelle Flachère, Emmanuelle Gagnou-Savatier, Lise Gastaldi, Stéphanie Gentil, Corinne Grenier, Sandrine Hayo, Julien Husson, Sébastien Mainhagu, Caroline Marie-Jeanne, Caroline Merdinger-Rumpler, Laurent Mériade, Nathalie Pantaleon, Khaled Sabouné, Matthieu Sibé, Elise Verpillot, Béatrice Vincent, Noura Zaghmouri, Véronique Zardet et Sondès Zouaghi

COMMENT CANDIDATER ?

Transmettre à l'adresse remmos2026@uca.fr entre le 7 septembre et le 16 octobre 2026, un dossier comprenant :

- Le mémoire en version .pdf intitulé de la façon suivante NOM-Prénom-Université ou École, année soutenance
- Une attestation écrite de la directrice ou du directeur de mémoire déclarant que la note de 16 ou plus a été obtenue et précisant son accord pour que la candidate ou le candidat participe à ce prix
- La déclaration éthique remplie, datée et signée (voir ci-dessous).

À NOTER : seuls les mémoires en français sont acceptés



Déclaration éthique

Je soussigné(e).....

- Déclare que ce mémoire est un document original fruit d'un travail personnel ;
- Suis au fait que la loi sanctionne sévèrement la pratique qui consiste à prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne ;
- Atteste que les citations d'auteurs apparaissent entre guillemets dans le corps du mémoire ;
- Atteste que les sources ayant servi à élaborer mon travail de réflexion et de rédaction sont référencées de manière exhaustive et claire dans la bibliographie figurant à la fin du mémoire ;
- Déclare avoir obtenu les autorisations nécessaires pour la reproduction d'images, d'extraits, figures ou tableaux empruntés à d'autres œuvres ;
- Déclare ne pas avoir eu recours, pour la rédaction du mémoire, à un système ou outil d'intelligence artificielle (IA), ou dans le contraire, reconnais avoir mentionné en détail dans le mémoire les modalités d'utilisation de l'IA.

Fait à, le

Signature :

